

## MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

[S'inscrire](#)



 20 et 21 mai 2026

 URIOPSS IDF

 2 jours (14 heures)

 Adhérents : 620 euros

### Objectifs pédagogiques

Acquérir et/ou mettre à jour ses bases en droit du travail sur les différents contrats, les congés, les absences, l'organisation du travail et les modes de rupture.

- Connaître et maîtriser les fondamentaux du droit social
- Identifier les points sensibles dans l'application au quotidien
- Connaître les solutions pratiques pour limiter le risque prud'homal

### Programme

#### Module 1 : Les sources du droit du travail

- La hiérarchie des sources du droit du travail
- Savoir organiser la veille juridique

#### Module 2 : Le contrat de travail

- Définition, principes et conséquences de la relation contractuelle
- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Les cas de recours aux différents types de contrat de travail :
- Salaire ou honoraires
- CDI ou CDD
- La question du mi-temps thérapeutique
- Les cas et procédures de rupture de la relation contractuelle
- La rédaction des clauses contractuelles (CDI, CDD)
- Les opérations de prolongation des CDD (renouvellement, succession, tuilage)
- La rupture du contrat (prescription, rupture conventionnelle, inaptitude physique)

#### Module 3 : L'organisation du travail

- La durée du travail
- Les dispositions légales et conventionnelles de la gestion des congés payés et des jours fériés et congés spéciaux
- Identifier les cas de suspension du contrat de travail

#### Module 4 : L'obligation de sécurité de résultat en matière de conditions de travail

- L'évolution de la jurisprudence
- Les points à surveiller en priorité
- La preuve des heures supplémentaires

#### Module 5 : Le délit d'entrave

- Les faits constitutifs du délit
- Les conséquences pénales (sanctions, délégations de responsabilités)

### Public

Directeurs, DRH, Chefs de services

### Pré-requis

Pas de pré-requis

### Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

### Méthodes pédagogiques mobilisées

- Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques.
- Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation.

### Intervenant.e

Formateur.ice en droit social, membre de la Société Direction RH Sas et collaborateur.ice de l'URIOPSS IDF

### Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.
- Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

*Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.*

V2 08-2025